

Tracteur / chariot à moteur	CARRARO	Type 58 - 2	Fiche d'homologation N° CH 4152 22
-----------------------------	---------	----------------	---------------------------------------

Constructeur	CARRARO S.p.A., Campodarsego (Padova) Italia		
Identification	sur la plaquette du constructeur "58-2"		
	au-dessus du No du châssis	"CARRARO 58-2"	(n'est pas considéré comme préfixe)
Plaquette constructeur	à gauche, latéralement sur le carénage de la colonne de direction		
N° du châssis	à gauche, latéralement sur le volant du moteur		
Identification du moteur	" 340 " à gauche, latéralement au centre du bloc		
Importateur principal	ERNST STRAUB AG., Traktoren-Landmaschinen, 3425 Koppigen		
Véhicule homologué	270 010		

<b>Châssis</b>		<b>Moteur</b>	
Nombre d'essieux	2	Marque	CARRARO
Direction	mécanique, s.d. hydrostatique	Type	340
Transmission	mécanique synchronisée + boîte complémentaire route/terrain	Construction	en ligne
Nombre de vitesses	3 x 4 = 12	Carburant	D
Frein de service	mécanique, à disques, sur les arbres d'entraînement resp. sur les roues arrière,	Refroidissement	air
	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage	Alésage	110
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur les arbres d'entraînement resp. sur les roues arrière	Cylindrée	3420
	identique au frein auxiliaire, levier	Puissance en kW	43
Frein d'arrêt	-	CV	58
Ralentisseur	-	Bruit à proximité	101 dB/A à 1/min
Contrôle 2 circuits	-	Silencieux	1 = 460x142x85 mm (cheminée)
		Mesure des gaz	Echarach 4,5
			ROSCHE noircissement 4,27 à 95 %

<b>Carrosserie</b>		avec cadre de sécurité I.M.A. 1254-80-79 §)	
Nombre de portes	-	Indic. vitesse	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	-
Cale	-	Attelage	AV + AR = broches
Antivol	-		
<b>Nombre de places</b>		t	1
		av	
		centre	
		ar	
<b>Dimensions</b>			
Longueur	intérieur 3310	Empattements	1980
Largeur	(1920-2300) 1920	Essieu double	av 1420 ar 1540
Hauteur	2500	Voie	av 1310 ar 1710
Porte à faux	lat. -	Voies	av 1540 ar 1910
	av 480		ar 9300 d 10000
	ar 850	Braquage	g
Distance volant - vers l'avant du véhicule -			
<b>Poids</b>		avant arrière total	
Poids à vide	820	1360	2180
Charge utile	(y compris 2 seats AV à 45 kg)		
Poids total	2180		
Garantie fabr.	4100		
Dimens. pneus	6.50-16	14.9-28	(Variantes +)
Ply/bars	6 / 1,5	6 / 1,0	voir
Charge	900	2670	remarques)
pour V max	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur		25 km/h	
Vitesse maximale testée		25,2 km/h	
à 2100 t/min au moteur, 630 t/min à la prise de force			

§) Equipement	
Feux de route	COBO DGM 7886 ou M (E)
Feux de croisement	COBO DGM 7886 ou M (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	
Cilnoteurs	av 1 (E)   ar 2a (E)
Catadiopres	av   ar 2+2 = I (E)
Feux de gabarit	av   ar
Feux complémentaires	1/ lampe de travail
Eclairage plaque	obligatoire pour les chariots à moteur
Essuie-glace	avec/sans lave-glace
Avertisseurs	FIAMM IGM 2499 KA CH 5 0602 01
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur / chariot à moteur		
Marque et type	CARRARO	58	- 2
Homologation N°	CH	4152 22	
Carrosserie			
Places	total 1	avant	
Poids à vide	2180	Carburant	D
Charge utile	—	CV-impôt	17,42
Poids total		Cylindrée	3420

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 25 km/h, M3S, IA 23,15 = 86 dB/A.  
à proximité = mesuré à 50 cm du pot d'échappement, sur la droite.
- \*\*\*) Echappement : la sortie de l'échappement est conduite droit vers le haut.
- \*\*\*\*) Entraînement : sur les roues arrière avec blocage du différentiel.
- +) Variantes de pneus : AV = 7.50 - 16 6 PR charge par essieu 1300 kg (1,75) V-max. 30 km/h  
AR = 12.4 - 32 6 PR 2620 kg (1,60) 30 km/h  
12.4 - 36 6 PR 2670 kg (1,50) 30 km/h
- §) Equipement : sur demande avec cadre de sécurité avec pare-brise (contrôler l'équipement à l'immatriculation).

A noter dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;

- lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

Seuls peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation, les véhicules dont la plaquette du constructeur porte le nom de l'importateur.

Leur date de l'homologation Bellach, 31.07.79

Service fédéral d'homologation